

COMPRENDRE

FONCIER Afin de dénoncer la consommation du territoire agricole, un groupe d'agriculteurs des communes de Lavannes et de Caurel cultive des parcelles dans l'attente d'être artificialisées. Les bénéfices sont reversés à l'Accir et à Réagir. Retour sur cette opération.

Un collectif au service de la solidarité

Depuis 2015, la Chambre de commerce et d'industrie Marne en Champagne, en collaboration avec la FDSEA 51, met à disposition d'un groupe d'agriculteurs locaux des terres, à vocation constructible, sur le lieu-dit des Sohettes au parc d'activités Reims Bioeconomy Park près de Bazancourt. Cette opération a pour but de conjuguer lutte contre le gaspillage du foncier agricole et solidarité. Depuis deux ans, l'ensemble des bénéfices sont reversés à l'Accir et au dispositif Réagir. En présence des agriculteurs et des partenaires, la remise de chèque a eu lieu le 28 janvier dernier lors de l'assemblée générale communale FDSEA de Lavannes.

Un partenariat fort

Aujourd'hui, cette opération jouit d'un partenariat important. En effet, la CCI met à disposition les parcelles et les agriculteurs réalisent les travaux agricoles. Plusieurs coopératives, telles que Cristal Union, Cérésia* ou encore Luzéal, participent à cette initiative. Le partenariat des coopératives passe par la fourniture de semences, la récolte ou encore la fourniture à prix coûtant des engrais et des produits phytosanitaires.

Sans ce partenariat et ce collectif fort, l'enveloppe à destination des bénéficiaires serait



Collectif d'agriculteurs ayant participé aux travaux agricoles des Sohettes.

forcément moins importante. Cette opération humanitaire ne serait rien sans cette initiative collective. Merci à l'ensemble des agriculteurs locaux et aux partenaires pour leur implication dans cette cause.

Pas facile mais...

Malgré les difficultés agronomiques liées aux parcelles et aux difficultés climatiques de l'année

2018, le bénéfice reste correct. En effet, la récolte des betteraves et de la luzerne fut fortement impactée par le manque d'eau. En légère baisse par rapport à l'année dernière (environ 500 €) le fruit de la récolte a tout même permis de distribuer près de 13 400 € en faveur de l'Accir et de Réagir. Pour 2019, la surface est revue à la hausse. Celle-ci sera d'environ 36 ha, soit une aug-

mentation de 12 ha par rapport à 2018.

L'assolement 2019 sera constitué à 65% de luzerne. Un seul souhait, une année climatique dite « normale » !

D'autres opérations

Aujourd'hui, dans la Marne, deux autres opérations précieuses sont portées par la FDSEA 51 et les agriculteurs locaux. Toujours

dans un élan collectif, avec la culture de 17 ha sur la commune de Connantre et 2 ha sur la commune de Pierry (les bénéfices seront toujours reversés à des associations). En 2019, les conventions d'occupations précieuses représenteront environ 55 ha. Chaque année, de nouvelles opérations apparaissent et disparaissent, avec un seul objectif : véhiculer des messages de solidarité et de « collectif », les fondements mêmes de la FDSEA.

Guillaume Ruin
Animateur réseau FDSEA 51
Département syndical

A savoir

■ **Accir** : Association humanitaire champenoise œuvrant pour le développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest.

■ **Réagir** : Dispositif porté par l'Adasea (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) de la Marne, qui accompagne, avec un ensemble de partenaires du monde agricole, les exploitations en période de fragilité.

■ **Cérésia** : Les coopératives Acolyance et Cerena deviennent Cérésia (condition suspensive de l'Autorité de la Concurrence).